Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

SCIENCES DE LA TERRE

ÉVALUATION DU BLOC DE COMPÉTENCES BC04 : SE POSITIONNER VIS-À-VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES DE LA TERRE	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : BRGM, ORLÉANS, LOIRET

Vous préparez un entretien de positionnement professionnel dans le domaine des géosciences. À partir du dossier fourni, vous devez identifier des champs professionnels liés à la Licence Sciences de la Terre, relier des parcours de formation aux emplois visés, caractériser vos compétences et analyser la production et la diffusion des savoirs. Le cas de recrutement et les données de projet présentés dans le dossier sont des données pédagogiques construites pour cette évaluation ; ils ne constituent pas une offre d'emploi réelle du BRGM.

Les modalités d'organisation d'une évaluation du BC04 relèvent de l'établissement certificateur et de ses modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Le coefficient indiqué ici est indicatif.

Répondez de façon argumentée en vous appuyant sur les documents DT 1 à DT 3. Toute donnée nécessaire au calcul ou à l'analyse est fournie. Les réponses peuvent être rédigées sur les documents DR 1 et DR 2 ou sur la copie.

PARTIE 1 : Analyse des champs professionnels et des parcours (6 points)

Identifier et situer les champs professionnels liés aux acquis de la mention

À l'aide des DT 1 et DT 2, étudiez les métiers accessibles après une Licence Sciences de la Terre et les parcours permettant de les préparer. Distinguez les compétences transversales des compétences qui demandent une spécialisation complémentaire.

Repères de positionnement professionnel

Champ professionnel	Exemple de fonction	Activités principales	Parcours ou complément de formation
Géosciences et ressources en eau	Assistant chargé d'études hydrogéologiques	Collecter et organiser des données, contribuer à des études	Master en hydrogéologie ou géosciences de l'eau
Géologie appliquée et aménagement	Assistant géologue en bureau d'études	Participer à des reconnaissances de terrain et à la synthèse de données	Master en géologie appliquée ou géotechnique
Données géoscientifiques	Assistant gestionnaire de données géologiques	Structurer, documenter et contrôler des jeux de données	Formation complémentaire en géomatique ou gestion des données
Médiation et diffusion des savoirs	Assistant de médiation scientifique	Adapter et présenter des contenus scientifiques à différents publics	Formation complémentaire en médiation ou communication scientifique

Synthèse des métiers et parcours présentés dans les documents DT 1 et DT 2.

1.1 (2 points) Présentez deux champs professionnels distincts associés aux acquis de la Licence Sciences de la Terre. Pour chacun, donnez un exemple de fonction et indiquez deux activités professionnelles cohérentes avec le dossier.

1.2 (2 points) Pour les deux fonctions retenues, indiquez le parcours ou le complément de formation qui permet d'y accéder. Expliquez en quoi la licence constitue un socle pertinent et identifiez une compétence qui doit être consolidée après la licence pour chaque fonction.

1.3 (2 points) Comparez les deux fonctions retenues selon leur environnement de travail, leurs interlocuteurs et la place accordée aux données géoscientifiques. Appuyez chaque comparaison sur une information du dossier.

PARTIE 2 : Caractérisation et valorisation de son profil (7 points)

Relier ses acquis, ses expériences et son projet au contexte professionnel

Le dossier décrit le profil de Lina, étudiante en troisième année de Licence Sciences de la Terre, et une offre de recrutement construite pour le cas. Analysez l'adéquation entre ce profil et les missions proposées. Les niveaux de compétences sont indiqués dans le DT 2 : 0 signifie aucune expérience présentée, 1 une initiation, 2 une pratique autonome sur tâche simple et 3 une pratique confirmée.

Matrice de correspondance entre profil et missions

Compétence	Niveau de Lina sur 3	Niveau attendu sur 3	Écart à commenter
Observation et description de terrain	2	2	
Organisation et contrôle de données	2	3	
Cartographie numérique	1	2	
Rédaction et communication scientifique	2	2	

Données du profil et exigences de l'offre du cas d'étude, détaillées dans le DT 2.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, repérez deux points d'adéquation entre le profil de Lina et les missions de l'offre, puis un écart de compétence. Justifiez chaque élément par une donnée précise du dossier.

2.2 (3 points) Complétez le DR 1. Formulez un argumentaire professionnel de 120 à 160 mots destiné à un entretien : présentez un objectif professionnel cohérent, deux compétences démontrées par des exemples du profil, un point de progression et une action réaliste pour le travailler.

2.3 (2 points) Proposez deux actions concrètes de développement professionnel adaptées au profil et à l'écart repéré. Pour chaque action, indiquez la compétence visée et un résultat observable permettant d'en vérifier l'acquisition.

PARTIE 3 : Production, diffusion et valorisation des savoirs (7 points)

Identifier les étapes de production et de circulation des connaissances géoscientifiques

Le DT 3 décrit une campagne de collecte et de traitement de données géoscientifiques, ainsi que les destinataires et supports de diffusion envisagés. Il fournit les effectifs, durées et coûts nécessaires aux calculs demandés. Les calculs portent sur l'organisation et la traçabilité d'un projet, et non sur un dimensionnement géologique.

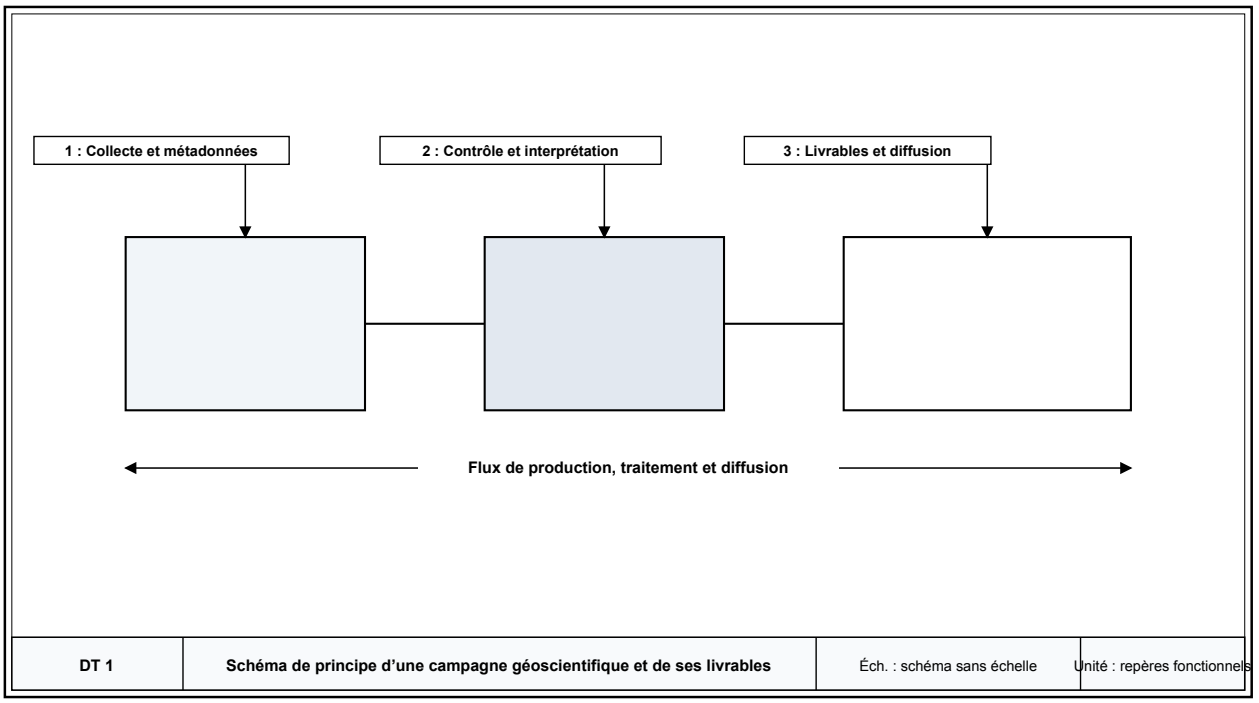


Schéma fonctionnel sans valeur de plan d'exécution. Les étapes et les livrables sont décrits dans le DT 3.

Données de la campagne et du budget

Poste ou donnée	Valeur	Unité ou précision
Équipe de terrain	3	personnes
Durée de terrain	4	jours
Durée de contrôle et de traitement	6	jours-personnes
Coût journalier chargé d'un membre de l'équipe	240	euros par jour
Déplacements et consommables	680	euros forfaitaires
Budget maximal du cas	4 000	euros

Données de calcul fournies dans le DT 3.

3.1 (2 points) À partir du DT 3, ordonnez les étapes de production du savoir depuis la collecte jusqu'à la diffusion. Pour chaque étape, donnez un exemple d'action de traçabilité ou de contrôle de qualité et expliquez son utilité.

3.2 (2 points) Calculez le coût de main-d'œuvre de terrain, puis le coût prévisionnel total de la campagne. Utilisez les formules $C_{terrain} = n \times d \times c$ et $C_{total} = C_{terrain} + C_{traitement} + C_{déplacements}$. Le coût de traitement est de 6 jours-personnes à 240 euros par jour. Indiquez le montant restant sous le budget maximal de 4 000 euros.

3.3 (3 points) Complétez le DR 2 en proposant un livrable adapté à chacun des trois publics indiqués. Justifiez le choix du support et précisez une limite ou une précaution de diffusion pour au moins deux livrables, en vous appuyant sur le DT 3.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

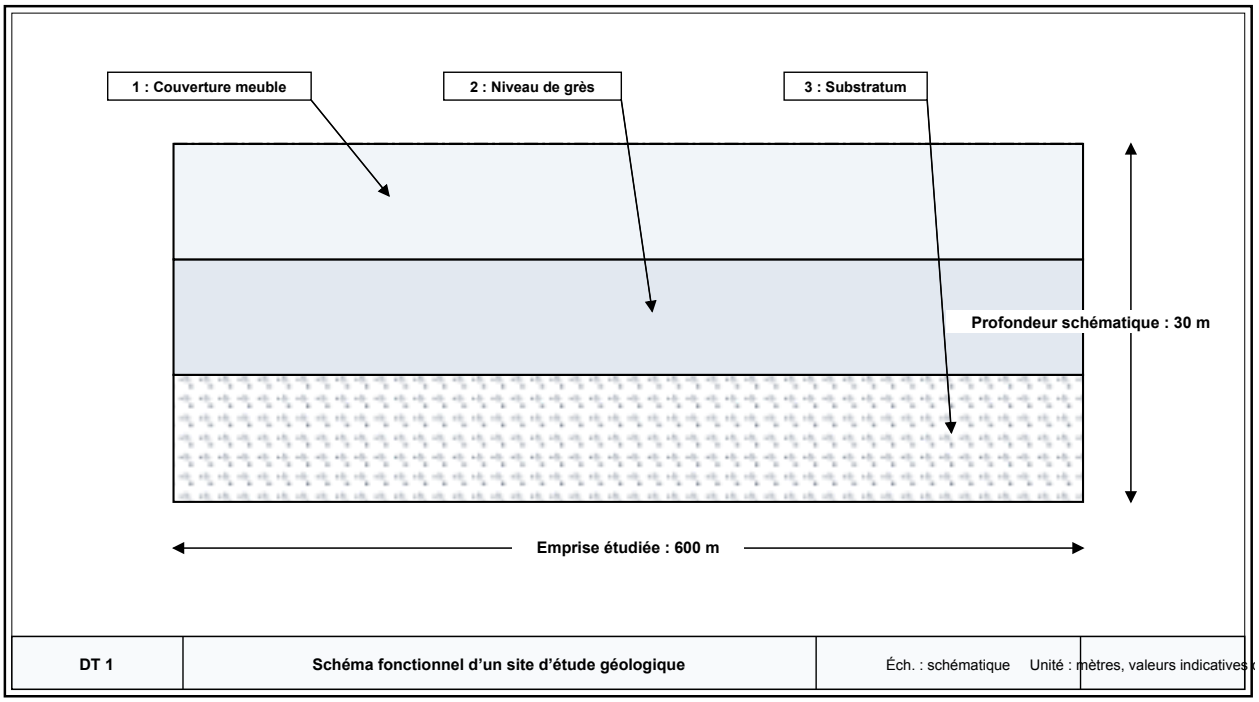
Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CHAMPS PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AUX GÉOSCIENCES

Les diplômés de Licence Sciences de la Terre peuvent poursuivre en master ou candidater, selon les postes et les exigences de l'employeur, à des fonctions d'appui ou d'assistance dans plusieurs champs professionnels. Les exemples ci-dessous sont des repères de positionnement et ne garantissent pas l'accès à un emploi sans expérience ou spécialisation complémentaire.

- **Hydrogéologie et ressources en eau :** collecte et organisation de données, contribution à des synthèses et à des études sous la responsabilité d'un chargé d'études.
- **Géologie appliquée et aménagement :** observations de terrain, description de matériaux et participation à la mise en forme de données pour un bureau d'études ou un organisme public.
- **Données géoscientifiques et géomatique :** structuration, documentation, contrôle et représentation de données spatiales, avec une pratique des outils numériques à approfondir.
- **Médiation et diffusion scientifique :** préparation de contenus et adaptation de l'information géoscientifique aux publics visés.

Les parcours de master et les formations complémentaires varient selon les établissements. Les exemples cités dans le DT 2 sont des parcours-types et non une liste réglementaire d'accès aux métiers.



Coupe conceptuelle simplifiée. Les unités sont schématiques et ne représentent pas un site réel.

Exemples de champs et de parcours

Champ	Fonction d'entrée possible	Poursuite ou complément fréquent	Exemple de compétence à renforcer
Ressources en eau	Assistant chargé d'études	Master en hydrogéologie ou géosciences de l'eau	Traitement de données hydrogéologiques
Géologie appliquée	Assistant géologue	Master en géologie appliquée ou géotechnique	Connaissance des méthodes et contraintes du secteur visé
Données spatiales	Assistant gestionnaire de données	Formation en géomatique ou données environnementales	Systèmes d'information géographique
Diffusion des savoirs	Assistant de médiation scientifique	Formation en médiation ou communication scientifique	Adaptation du discours aux publics

Repères destinés à l'analyse des débouchés, à compléter par une recherche auprès des formations concernées.

DT 2 : PROFIL DE LINA ET OFFRE DE RECRUTEMENT DU CAS D'ÉTUDE

Profil de Lina : étudiante en troisième année de Licence Sciences de la Terre. Elle a participé à deux sorties de terrain avec description d'affleurements en binôme, réalisé un projet universitaire de cartographie numérique à partir de données fournies et contribué à un compte rendu collectif. Elle n'a pas encore pratiqué la gestion autonome d'une base de données professionnelle. Son objectif est de débuter dans un poste d'assistance en géosciences appliquées, puis de poursuivre en master.

Offre construite pour le cas : une structure d'études géoscientifiques recherche un assistant pour contribuer à l'organisation de données de terrain, à leur contrôle, à la préparation de cartes simples et à la rédaction de comptes rendus. Le poste prévoit le travail en équipe et la relecture des livrables par un ingénieur. Le niveau attendu pour l'organisation de données est 3, pour la cartographie numérique 2, pour la description de terrain 2 et pour la rédaction scientifique 2. Une poursuite d'études en master est une option de progression professionnelle.

La matrice de niveau est une échelle interne au cas d'étude. Elle ne constitue ni une certification de compétence ni une norme nationale.

Éléments observables du profil

Expérience ou acquis	Compétence mobilisée	Indice concret fourni
Deux sorties de terrain en binôme	Observation et description	Notes et descriptions intégrées à des comptes rendus universitaires
Projet universitaire de cartographie numérique	Cartographie et outils numériques	Carte réalisée à partir de données fournies, avec supervision pédagogique
Compte rendu collectif	Rédaction et communication scientifique	Contribution à une synthèse écrite destinée à l'évaluation du projet
Pas de pratique autonome en base professionnelle	Organisation et contrôle de données	Besoin de consolidation avant une prise en charge autonome

Informations fournies pour l'analyse de l'adéquation au poste.

DT 3 : PRODUCTION, CONTRÔLE ET DIFFUSION D'UN JEU DE DONNÉES GÉOSCIENTIFIQUES

Le cas décrit une campagne de terrain de quatre jours menée par trois personnes. Les observations et mesures sont associées à une date, un auteur, un emplacement et une méthode de collecte. À l'issue de la collecte, l'équipe vérifie la cohérence des fichiers et conserve une copie de travail identifiée par une version. Les interprétations et limites des données sont documentées avant la production des livrables.

- **Production :** définir les objectifs, les méthodes et les observations à recueillir.
- **Traçabilité et contrôle :** consigner les métadonnées, repérer les valeurs manquantes ou incohérentes et documenter les corrections.
- **Interprétation :** distinguer observations, traitements et interprétations, et expliciter les limites.
- **Valorisation :** adapter le livrable aux destinataires et vérifier les conditions de diffusion, notamment les données sensibles ou soumises à restriction.

Le coût journalier chargé est de 240 euros par personne et par jour. Le traitement et le contrôle mobilisent six jours-personnes. Les déplacements et consommables représentent un forfait de 680 euros. Le budget maximal du cas est de 4 000 euros. Le coût prévisionnel ne comprend aucun autre poste que ceux indiqués.

Trois publics sont envisagés : un service technique chargé de la gestion de l'eau, des élus et agents d'une collectivité, et le grand public. Les supports possibles sont un rapport détaillé avec annexes de données, une note de synthèse avec carte légendée, et une fiche de médiation illustrée. Les informations localisant des ouvrages sensibles doivent faire l'objet d'une vérification avant diffusion.

Étapes, contrôles et livrables possibles

Étape	Exemple de contrôle ou de trace	Livrable ou résultat
Collecte	Date, auteur, méthode et localisation associés à chaque observation	Carnet et fichiers de terrain documentés
Contrôle et traitement	Vérification des unités, des champs manquants et des versions	Jeu de données contrôlé et journal des corrections
Interprétation	Séparation entre observations, traitements et conclusions	Synthèse des résultats et de leurs limites
Diffusion	Vérification du public, du support et des restrictions de diffusion	Rapport, note de synthèse ou support de médiation

Ressource de travail pour les questions de la partie 3.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 2.2 et 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases prévues. Pour la question 2.2, rédigez un argumentaire de 120 à 160 mots dans l'espace de réponse. Les éléments retenus doivent être cohérents avec le profil fourni dans le DT 2.

Adéquation du profil et plan de développement

Élément du profil ou écart	Exemple ou justification tiré du DT 2	Action de développement	Résultat observable
Compétence en observation de terrain			
Compétence en cartographie numérique			
Écart en organisation autonome de données			

Compléter les cases marquées par des points de suspension.

Argumentaire d'entretien

Rubrique	Réponse du candidat
Objectif professionnel	
Argumentaire de 120 à 160 mots	

Rédiger dans la dernière colonne, entre 120 et 160 mots.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Choisissez un support parmi ceux du DT 3 pour chaque public. Indiquez le contenu essentiel, une précaution de diffusion ou une limite, puis justifiez brièvement le choix.

Choix des livrables et modalités de diffusion

Public destinataire	Support proposé	Contenu essentiel	Précaution ou limite de diffusion	Justification du choix
Service technique chargé de la gestion de l'eau				
Élus et agents d'une collectivité				
Grand public				

Compléter chaque case marquée par des points de suspension.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.